



## SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'EVRE

Siège : Communauté de Communes du Centre Mauges

Z.I. des Landes Fleuries - BP 30063 - 49602 ANDREZE

### Compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 15 avril 2010

L'an deux mil dix, le quinze du mois d'avril à 20 H 30, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la Loge, à Beaupréau, sur la convocation qui leur a été adressée le 29 mars 2010 par Monsieur Jean-Claude MORINIERE, le Président, en application des articles L.5211-1 à L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (ou CGCT).

#### Étaient présents :

ANDREZE .....	MORINIERE Jean-Claude (T) - <b>Président</b> -	
BEAUPREAU.....	BERNARDET Philippe (T)	MORON Clarisse (S)
BOTZ EN MAUGES .....	PINEAU Pierre-Emmanuel (T)	
CHAUDRON EN MAUGES.....	RAIMBAULT Olivier (T)	PAPIN Roger (S)
JALLAIS.....	CESBRON Suzanne (S)	
LA BOISSIERE SUR EVRE .....	CHENE Julien (S)	
LA CHAPELLE DU GENET .....	COLONNIER Olivier (S)	
LA CHAPELLE ST FLORENT .....	BOURGET Jean-Claude (T)	
LA JUBAUDIERE .....	MENARD Pascal (T)	
LA POITEVINIERE .....	CHOLET Christophe (T)	
LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY .....	CERISIER Gilbert (T)	
LE FIEF SAUVIN.....	AUDOIN Dominique (T)	
LE MARILLAIS.....	GUILBAULT Gaylord (T)	
LE PIN EN MAUGES .....	DEVY Jean-Noël (T)	
MONTREVAULT .....	RETHORE Jean-François (T)	
ST MACAIRE EN MAUGES .....	MORINIERE Philippe (T)	
ST PIERRE MONTLIMART .....	BRUNEAU Michel (T)	
VILLEDIEU LA BLOUERE .....	CHESNE Guy (T)	
CAC CHOLET (titulaires).....	CLOCHARD Luc, DELAHAYE Stéphane, PORTAL Michel	
CAC CHOLET (suppléants).....	TIGNON Jean-Robert, RIGOULAY Michel	
CCRC CHEMILLE (suppléant).....	BARANGER Georges, TIJOU Jean-Pascal	

Absents excusés : délégués de Beausse, Bégrolles en Mauges, La Renaudière, Le Fuiet, St Florent Le Vieil, St Philbert en Mauges, St Rémy en Mauges, Cholet, Le May sur Evre, Nuailly, La Chapelle Rousselin.

**Nombre de délégués titulaires en exercice : 35**

**Nombre de délégués présents : 27**

**Nombre de délégués ayant le pouvoir de vote : 25**

Monsieur Bourget Jean-Claude, délégué titulaire de La Chapelle St Florent est nommé secrétaire de séance.

## **1 - Approbation du compte-rendu de la réunion du 11/02/10**

Après rappel de son contenu par le Président, le compte-rendu de la réunion du 11 février 2010 n'appelle ni observation, ni remarque, il est approuvé à l'unanimité.

## **2 - Commission travaux**

Le Vice-président Luc Clochard présente avec photos les différents travaux réalisés :

Ripisylve : 4 km parcourus sur l'Evre entre Moulin de Rochard et le Pont Dalaine. Cette opération a coûté 35 000€. Elle a été réalisée par l'entreprise Merceron Env. Les travaux sur l'Avresne avec Alise Ateliers se chiffrent à 18 000€, les travaux continuent sur cet affluent après la carrière de Guichonnet (St Philbert). Plantations : Mission Bocage a travaillé sur plusieurs lieux (Beaupréau et St Léger Sous Cholet) environ 100 arbres ont été plantés, une partie a été sous-traitée à l'association Eclaircie.

Clôtures : Clôture du Val de Loire a posé environ 3.5 km de clôtures en totalité sur les différents cours d'eau de l'Evre, l'Avresne, la Trézenne, et a également installé des pompes de prairies environ une douzaine. Des projets de clôtures à Montbault 1,150 km et sur le ruisseau venant de l'étang de la Coudraie pour 980 m. Une fuite sur la tuyauterie du vérin à Notre Dame du Marillais a été réparée par l'entreprise Humeau (coût 645€).

Quatre tonnes de copeaux ont été emmenées pour essai avec mission bocage afin d'alimenter la filière bois énergie.

Un relevé d'espèces de poissons a été réalisé sur 19 points de prélèvements, pour en recenser deux espèces intéressantes le Chabot et la Lamproie de planer.

Un projet sur la Jubaudière (horizon 2012) est en cours pour travailler sur les ouvrages, la restauration des zones humides et des fossés dans le bourg, en partenariat avec le CPIE Loire et Mauges .

La Fédération de pêche est favorable à l'établissement d'une chartre des ouvrages pour l'ouverture de ces derniers en hiver sur un mois et demi.

Une visite des travaux au Pont de l'Avresne est organisée le vendredi 7 mai prochain (Route de la Renaudière).

## **3 - Commission Communication**

### ***Plaquette n°3 :***

Le Vice-président Philippe Bernardet présente le projet de la plaquette n°3 du Syndicat.

Elle sera distribuée sur la même période que les années précédentes, octobre 2010.

Son contenu comprendra les travaux du CRE, des informations sur les poissons des affluents, des témoignages (riverains, enfants pêcheur, élus,...), une sensibilisation de la population sur un sujet environnemental.

### ***Site internet :***

Un bilan est fait sur la fréquentation du site internet : moyenne de 250 visites mensuelles. Le projet de newsletter sera mis en place ultérieurement.

### ***Zones humides :***

L'inventaire des zones humides dans le Maine et Loire est en cours pour regrouper les informations déjà connues par les communes, et les organismes ainsi que les localisations par satellite qui vont être réalisées en quatre phases. Des inquiétudes ont été soulevées par le milieu agricole.

### ***Ragondins :***

Un point est fait sur l'augmentation constante du nombre de ragondins. Rappel sur la prime à la queue de ragondins et aux cages mis à disposition par la FDGDON.

### ***Panneaux :***

Une rencontre avec l'ATD concernant les routes départementales a eu lieu. La prise en charge de 36 ponts soit 72 panneaux (achat et pose) est validée par le département. Ce projet se concrétisera d'ici la fin de l'année.

Un partenariat avec le CPIE Loire et Mauges est envisagé pour des animations auprès des écoles primaires afin de sensibiliser les enfants sur le cycle de l'eau. Une proposition chiffrée du projet est prévue fin avril 2010.

#### **4 - Projet de retrait de l'entreprise Merceron**

Titulaire du lot 2 : « Traitement de la végétation et enlèvement des embâcles sur cours d'eau de plus 5 mètres de large. », l'entreprise Merceron Environnement a réalisé 3 mois de travaux de janvier à mars 2010. Un désaccord sur la quantité de travail à réaliser au mètre linéaire et une divergence d'interprétation du cahier des charges, émanent des différentes rencontres qui ont eu lieu avec cette entreprise et le syndicat. Cette dernière a émis un premier courrier formulant le souhait d'une résiliation du marché du lot 2. Le syndicat a répondu qu'un comité se tiendrait prochainement pour apporter une réponse à leur demande, puis l'entreprise Merceron Env. a émis un deuxième courrier réfractaire. Une approche a été faite auprès d'Alise Ateliers pour une éventuelle collaboration sur ce lot n°2, mais pas de solution immédiate avec eux. Le comité syndical après en avoir discuté, décide de continuer le marché du lot 2 avec l'entreprise Merceron Env., et de trouver des compromis pour chacun. L'entreprise Merceron Env. devra améliorer son organisation de travail et sa productivité, une délégation est faite au bureau pour suivre ce dossier.

#### **5 - Lancement ou non d'une nouvelle consultation**

Suite à la décision du comité syndical, il n'y aura pas de nouvelle consultation pour le lot 2 Traitement de la végétation et enlèvement des embâcles sur cours d'eau de plus de 5 mètres de large.

#### **6 - Avenant n°1 Lot 7 Clôtures et Abreuvoirs**

Du retard a été pris pour l'établissement d'un avenant au marché du lot 7 Clôtures et abreuvoirs, il ne peut pas être présenté à cette séance : il concerne l'insertion d'un nouveau prix au bordereau.

#### **7 - Délégation au bureau ou au président des avenants au marché**

Une délégation est accordée au bureau pour signer les décisions concernant les avenants au marché du CRE pour un montant maximum de 10 000€.

#### **8 - Décision sur le contrat de maintenance informatique ISA PRO**

Le contrat de maintenance informatique a pris fin en décembre 2009, et n'a pas été renouvelé. En fonction du montant du contrat, un capital points est attribué, et à chaque intervention, en fonction de sa durée et du délai, des points sont déduits. Les points non utilisés dans une année seront reportés l'année suivante. Le comité décide de souscrire un nouveau contrat à 100 points pour un coût total de 562.12€ TTC.

#### **9 - Information sur le SAGE Evre Thou St Denis**

Le périmètre du SAGE est arrêté par le Préfet du Maine et Loire, 54 communes sont intégrées. Les différents utilisateurs ont été sollicités pour composer la Commission Locale de l'Eau.

## **10 - Modification budgétaire n°1**

Suite à la vérification du budget primitif 2010, une écriture d'ordre n'est pas équilibrée, l'article « Subvention d'équipement 20441 n'est pas égale au montant du coût de revient des travaux au SMiBE au 4582 (64750€ contre 61150€). Il est nécessaire d'opérer les changements de crédits pour rééquilibrer celle-ci.

Le Président propose d'apporter des modifications aux articles suivants :

Dépenses		Recettes	
Compte	Montant	Compte	Montant
<b>Investissement</b>			
20441/041	-3600.00	021	-3600.00
<b>Total</b>	<b>-3600.00</b>	<b>Total</b>	<b>-3600.00</b>
<b>Fonctionnement</b>			
023	-3600.00		
61523	3600.00		
<b>Total</b>	<b>0.00</b>	<b>Total</b>	<b>0.00</b>

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, par vote à main levée et à l'unanimité, approuve les modifications budgétaires ci-dessus.

## **11 - Questions diverses**

Invitation à la Chapelle Rousselin, le film sur l'Evre sera diffusé prochainement.

Sortie terrain du 7 mai prochain diffusée aux élus des communes de la CCCM et aux délégués du Syndicat.

### **Prochaines rencontres :**

Réunion de bureau : 20 mai 2010;

Réunion du Comité Syndical : 17 juin 2010.

Toutes les questions portées à l'ordre du jour ayant été abordées, la séance est levée à 22h50.

Le Président,  
Jean-Claude MORINIERE